

2015 -2016

GUIDE DE VIE DE LIGUE



CONSEILLER TECHNIQUE REGIONAL

Thomas DANGEON

Sommaire

CATEGORIES ET SURCLASSEMENTS.....	2
CATEGORIES D'AGE	2
SURCLASSEMENTS.....	2
ORGANISATION ET ENGAGEMENTS	4
NOTES D'ORGANISATION ET RESULTATS	4
ENGAGEMENTS	4
DROITS D'ENGAGEMENTS.....	4
ARBITRAGE	5
REGLEMENTATION DES COMPETITIONS	5
NIVEAU ET COMPETENCE DES ARBITRES	6
INDEMNISATION DES ARBITRES	6
SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITION.....	7
FORMULES DES COMPETITIONS.....	8
FÊTE DES POUSSINS (Poussin et Moustique)	8
CIRCUITS REGIONAUX (Pupille et Benjamin).....	8
CLASSEMENT REGIONAL FLEURET.....	Erreur ! Signet non défini.
CLASSEMENT REGIONAL SABRE	15
QUALIFICATION MINIMES	17
EPREUVE INDIVIDUELLE.....	17
EPREUVE PAR EQUIPE	17
QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE CADET/JUNIOR.....	18
EPREUVE INDIVIDUELLE.....	18
EPREUVE PAR EQUIPE	18
QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIOR	19
EPREUVE INDIVIDUELLE.....	19
EPREUVE PAR EQUIPE N3.....	19
QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE VETERAN	20
EPREUVE INDIVIDUELLE.....	20

CATEGORIES ET SURCLASSEMENTS

CATEGORIES D'AGE

Moustique	Nés à partir du 1 ^{er} janvier 2010
Poussin	Nés en 2007-2009
Pupille	Nés en 2005-2006
Benjamin	Nés en 2003-2004
Minime	Nés en 2001-2002
Cadet	Nés en 1999-2000
Junior	Nés en 1996-1998
Senior	Nés en 1995 et avant
Vétéran 1	Nés entre le 1 ^{er} janvier 1967 et le 31 décembre 1976
Vétéran 2	Nés entre le 1 ^{er} janvier 1957 et le 31 décembre 1966 (catégorie A FIE)
Vétéran 3	Nés entre le 1 ^{er} janvier 1947 et le 31 décembre 1956 (catégorie B FIE)
Vétéran 4	Nés en 1946 et avant (catégorie C FIE)

SURCLASSEMENTS

Le surclassement est possible à partir de la catégorie pupilles 2^{ème} année. Les protocoles médicaux et les formulaires à utiliser sont détaillés sur le site web de la FFE : <http://www.escrime-ffe.fr/commission-medicale/certificats-medicaux-et-procedure-de-surclassements>. . Les protocoles médicaux et les formulaires à utiliser sont détaillés sur le site web de la FFE

Simple surclassement

Le simple surclassement n'est possible qu'à partir de la catégorie Pupille 2 et sa **mention doit obligatoirement être mentionnée sur le certificat médical de non contre-indication**. A défaut, le tireur ne pourra être surclassé:

Le simple surclassement des pupilles 2^{ème} année ne sera accordé **qu'après information des parents sur les risques de la pratique sportive intensive. La demande de surclassement sur le logiciel licence valant engagement du président de club à avoir transmis cette information :**

« La pratique sportive intensive entraine pour les enfants en période de croissance des risques sanitaires qu'il convient de prévenir (par le respect du rythme de sommeil et de récupération notamment) et de repérer rapidement. Pour les enfants de 10 à 12 ans qui pratiquent plus de 8 heures de sport par semaine (escrime, sport scolaire, déplacements à bicyclette...), il convient de consulter un médecin, en cas de douleurs osseuse ou articulaire notamment, et de réduire la pratique en cas de fatigue importante.

Les compétitions avec surclassement impliquent des combats contre des tireurs âgés de 2 à 3 ans de plus que l'enfant. A l'âge où la croissance est très différente d'un enfant à l'autre, la commission médicale attire l'attention des parents et éducateurs sur l'enjeu physique de ce surclassement et demande à ceux-ci ne pas avoir d'exigences démesurées. »

Double surclassement

Les doubles surclassements ne s'appliquent que pour les catégories Minime et Cadet, pour des jeunes escrimeurs ayant un potentiel physique, psychologique et technique prometteur et imposent le respect de la procédure suivante :

- Utilisation du « »formulaire de double surclassement », rempli par un médecin du sport (*) ou dans un centre médico-sportif

- Autorisation parentale
- Avis du cadre technique
- Validation obligatoire par le médecin fédéral régional (pour une seule arme et pour une année)
- Possibilité de limiter le nombre de compétitions avec surclassement
- La Ligue apposera son tampon et remettra le coupon pour information du club et conservation par le tireur (pour présentation lors des compétitions).

(*) La liste des médecins du sport peut être obtenue auprès du conseil départemental de l'ordre des médecins ou sur les pages jaunes de l'annuaire.

Triples surclassements minimes et doubles surclassements benjamins

Ces surclassements ne pourront être attribués qu'à titre exceptionnel et ponctuel, pour un jeune escrimeur ayant des capacités physiques, psychologiques et techniques hors norme. Ils nécessitent la validation du médecin fédéral national après avis du directeur technique national.

ORGANISATION ET ENGAGEMENTS

NOTES D'ORGANISATION ET RESULTATS

Les notes d'organisation des compétitions régionales sont transmises par l'organisateur à la ligue au moins 3 semaines avant la compétition pour validation. Elles sont mises à disposition sur le site internet fédéral par la FFE.

Les résultats des compétitions régionales sont transmis par l'organisateur à la ligue dans les 3 jours qui suivent la compétition. Ils sont mis à disposition sur le site internet fédéral par la FFE.

ENGAGEMENTS

La procédure d'engagement des tireurs en compétition s'effectue via l'interface web du site fédéral (<http://extranet.escrime-ffe.fr/>). Pour les compétitions de la ligue, de la zone Nord (Zone n°8) et les circuits nationaux, il s'agit du seul moyen d'engagement.

La date de clôture des inscriptions aux épreuves de ligue est le mercredi 23h59 précédant la compétition et sera rappelée sur les feuilles d'annonces des compétitions.

Engagement hors-délais

Si un tireur n'a pas été engagé dans le délai imparti et à l'aide du système des engagements en ligne, le club organisateur est en droit de demander pour qu'il participe à l'épreuve, un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement initialement prévu (avec un maximum de 65€).

Si une équipe n'a pas engagée dans le délai imparti et à l'aide du système des engagements en ligne, le club organisateur est en droit de demander pour qu'elle participe à l'épreuve, un droit d'engagement égal à 4 fois le droit d'engagement initialement prévu (avec un maximum de 160€).

Les tireurs et les équipes concernés devront avoir prévenu l'organisateur au moins 24 h avant le début de la compétition de leur engagement hors délai par tous les moyens possibles.

Absence de tireurs engagés

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, le club organisateur est en droit de demander aux responsables du club ou à défaut aux autres tireurs présents de s'acquitter de la moitié des frais d'engagement des tireurs engagés absents, sous peine de ne pas pouvoir participer à la compétition.

Pour les compétitions de zone, voir le règlement de zone.

Pour les compétitions nationales, voir le règlement FFE.

DROITS D'ENGAGEMENTS

	Epreuves de Ligue individuelles	Epreuves de Ligue par équipe
Poussin	Gratuit	
Pupille	5 €	18 €
Benjamin	12 € (10+2)	18 €
Minime	12 € (10+2)	
Cadet et Junior	15 € (13+2)	
Senior	15 € (13+2)	24 €
Vétéran	15 € (13+2)	

ARBITRAGE

Est désigné comme arbitre, une personne qui ne remplit que cette fonction au moment de la compétition. En aucun cas, un tireur participant en tant que tel à la compétition ne pourra arbitrer. Il en est de même pour les Maîtres d'armes.

En cas de deux épreuves le même jour avec des horaires décalés, l'arbitre devra être présent dès le début de la 1^{ère} épreuve, si les tireurs de son club sont inscrits dans les deux épreuves.

L'arbitre est à la disposition du D.T pour la totalité de la compétition, à charge du D.T de le libérer selon ses besoins. Un arbitre qui s'absente sans autorisation, ne peut prétendre à aucune indemnité.

REGLEMENTATION DES COMPETITIONS

Epreuves individuelles, circuits régionaux

Si un club inscrit à une compétition dans la même arme (hommes et femmes) :

- 1 à 3 tireurs, il peut ne pas proposer d'arbitre au nom de son club.
- de 4 à 7 tireurs, il doit présenter 1 arbitre au nom de son club.
- plus de 8 tireurs, il doit présenter 2 arbitres au nom de son club.

Epreuves individuelles, circuits interrégionaux et nationaux

Si un club inscrit à une compétition dans la même arme (hommes et femmes) :

- 1 à 3 tireurs, il peut ne pas proposer d'arbitre au nom de son club.
- 4 tireurs ou plus, il doit présenter 1 arbitre au nom de son club.

Epreuves par équipe

Si un club inscrit à une compétition (cadet à senior) dans la même arme (hommes et femmes) :

- 1 ou 2 équipes, il doit présenter 1 arbitre au nom de son club.
- 3 équipes ou plus, il doit présenter 2 arbitres au nom de son club.

Attention

- Dans le cas du non-respect de ces règles, les tireurs ou les équipes du club concerné ne pourront pas participer à la compétition
- En cas de manque d'arbitres de club selon les règles rappelées ci-dessus, le Directoire Technique peut exceptionnellement instituer l'auto arbitrage
- Le ou les arbitre(s) présenté(s) doivent posséder le niveau défini selon les critères exposés ci-dessous.

NIVEAU ET COMPETENCE DES ARBITRES

	<i>Blasons vert</i>	<i>Départemental en formation</i>	<i>Départemental</i>	<i>Régional en formation</i>	<i>Régional</i>	<i>National en formation National International</i>
<i>Epreuves de Ligue (de pupille à Minime)</i>	uniquement les épreuves pupilles	de sa catégorie d'âge au maximum	de sa catégorie d'âge au maximum	Toutes	Toutes	Toutes
<i>Epreuves de Ligue (de Cadet à Vétéran)</i>						
<i>Epreuves Interrégionales et de Zone</i>			au maximum d'une catégorie supérieure à la sienne			
<i>Circuits Nationaux (Cadet et Junior)</i>				au maximum d'une catégorie supérieure à la sienne (avec accord de la CRA)		
<i>Circuits Nationaux Senior</i>						
<i>Circuits Nationaux Vétérans</i>			en support d'évaluation (s'il est au moins cadet)			
<i>Chpts de France Fête des jeunes</i>				sur sollicitation CNA en accord avec la CRA	sur sollicitation CNA	

Les maîtres d'armes sont habilités à arbitrer toutes les épreuves sous réserve qu'ils soient diplômés dans l'arme considérée. Un maître d'armes enseignant dans plusieurs clubs peut arbitrer pour n'importe lequel de ses clubs sous réserve d'être déclaré comme enseignant dans ledit club et de présenter une copie du bulletin d'affiliation fédérale. Il ne peut être arbitre que pour un seul club lors d'une compétition.

INDEMNISATION DES ARBITRES

Arbitres Internationaux	70€
Arbitres Nationaux A	60€
Arbitres Nationaux B	50€
Arbitres Régionaux et formation nationale	40€
Arbitres Départementaux et formation régionale	25€
Arbitres en formation départementale	20€
Arbitres Blasons vert	15€

SYNTHESE DES REGLES DE COMPETITON

CATEGORIES	Armes	Lame	Type de poignée	Individuel : en poule	Individuel: en TED	Match par équipes	Dimensions de la piste	Matériel	Blason	
MOUSTIQUE	éveil escrime									
POUSSIN	6 armes	0	Droite	4 Touches 3 min	6 Touches 2 x 2 min 30'' de pause	/	L: 10m l:1,5 à 2m	A l'entraînement et en compétition : Tenue 350 NW	Jaune	
PUPILLE						8 ou 12 T 2 ou 3 x 4 T relais de 3min				
BENJAMIN	Fleuret Epée	2		4 Touches 3 min	8 Touches 2 x 2 min 30'' de pause	36 Touches 9 x 4 Touches relais de 3 min		/s cuirasse 350 NW	Rouge	
	Sabre					45 Touches 9 x 5 Touches relais de 3 min				
MINIME	Fleuret Epée				10 Touches 2 x 3min 1' de pause	36 Touches 9 x 4 Touches relais de 3 min		A l'entraînement et en compétitions nationales :	Bleu	
	Sabre					15 Touches Pause à 8				
CADET	6 armes	5	Libre	5 Touches 3 min	<u>Au Fleuret et à l'Epée</u> 15 Touches 3 x 3 min 1' de pause <u>Au sabre</u> 15 Touches Pause à 8 1' de pause	45 Touches 9 x 5 Touches relais de 3 min	L:14m l:1,5 à 2m	Tenue 350 NW /s cuirasse 800NW	/	
JUNIOR									/	
SENIOR									/	
VETERAN									En compétitions internationales Tenue 800 NW	/
										/s cuirasse 800NW
					10 Touches 2 x 3 min 1' de pause	9 matchs de 5 Touches				

FORMULES DES COMPETITIONS

Rappel du règlement des jeunes pour les catégories Poussins, Pupilles et Benjamins :

« Le règlement pour les épreuves de jeunes est une adaptation du règlement international des épreuves, ayant pour objectif principal, la prépondérance des aspects éducatifs de l'escrime. Il est bien évident que ce qui est prévu pour des adultes dans le cadre de compétitions internationales, aux enjeux importants, n'est pas forcément adapté aux jeunes, où l'aspect éducatif de la compétition doit être impérativement privilégié. Ce règlement a pour but de définir une pratique compétitive éducative et formatrice pour les pratiquants. »

FÊTE DES POUSSINS (Poussin et Moustique)

Tous les POUSSINS et MOUSTIQUES licenciés en Picardie (nés en 2007 et après)

Les enfants évolueront sur différents ateliers. Les thèmes des ateliers peuvent évoluer selon les disponibilités des organisateurs, par exemple :

- Opposition, Initiation à l'arbitrage
- Parcours motricité
- Démonstration d'escrime artistique
- Présentation de la ligue et de ces actions (à destination des parents/accompagnateurs)
- Initiation à l'escrime (à destination des parents/accompagnateurs)
- Présentation d'un champion d'escrime (sous réserve)

CIRCUITS REGIONAUX (Pupille et Benjamin)

Pour les circuits régionaux, toutes les épreuves sont mixtes.

En pupille, l'arme électrique poignée droite est obligatoire. Le port du blason jaune est un pré requis à la pratique compétitive.

En benjamin, l'arme électrique est obligatoire, le choix de la poignée est libre. Le port du blason rouge est un pré requis à la pratique compétitive.

Fleuret

Formule 1 épreuve

1 tour de Poule (si possible de poule à 8) sans éliminés. Tableau d'Élimination Directe toutes places tirées (avec matchs de classement). Le classement se fait sur le TED.

Formule 3 épreuves

- 1ère épreuve : Poule unique individuelle – Assaut de 2min sans limite de touche. Les matchs s'arrêtent à 8 touches d'écart. A partir de 16 participants, il sera constitué des poules équilibrées. (Organisation : 4 tireurs par piste).
- 2ème épreuve : Poule unique par équipe de 2 - Relais à l'italienne (2 relais de 4 touches/2min). L'organisateur peut, à partir de 16 équipes, constituer des poules équilibrées.

Pour chacune de ces 2 épreuves, l'attribution des points se fait sur la base du pourcentage de victoires : 200 points pour l'individuelle (pour 100% de victoire) et 100 points pour l'équipe (pour 100% de victoire)

Le classement cumulé de ces 2 épreuves sert à établir le classement d'entrée du(es) tableau(x) individuel(s) d'élimination directe.

- 3ème épreuve : Tableau(x) individuel(s) d'élimination toutes places tirées – Assaut en 2x 1 touche (belle s'il y a lieu). Il ne pourra être constitué des tableaux de plus de 16 tireurs. En cas de

constitution de plusieurs tableaux, les points sont attribués de telle sorte que le dernier d'une division ait le même nombre de points que le 3^e de la division immédiatement inférieure. 50 points pour le vainqueur du tableau principal, 5 points d'écart par tour.

Le classement final se fait sur la somme des 3 épreuves. En pupille, la remise des prix pour les 3 premiers garçons, et les 3 premières filles du classement général. Citation des 3 premiers de chaque épreuve.

Epée

Formule 3 épreuves (1^{er} et 2^{ème} Circuits Régionaux)

- 1^{ère} épreuve : Poule unique individuelle – Assaut de 2min sans limite de touche. Les matchs s'arrêtent à 8 touches d'écart. A partir de 16 participants, il sera constitué des poules équilibrées. (Organisation : 4 tireurs par piste).
- 2^{ème} épreuve : Poule unique par équipe de 2 - Relais à l'italienne (2 relais de 4 touches/2min). L'organisateur peut, à partir de 16 équipes, constituer des poules équilibrées.

Pour chacune de ces 2 épreuves, l'attribution des points se fait sur la base du pourcentage de victoires : 200 points pour l'individuelle (pour 100% de victoire) et 100 points pour l'équipe (pour 100% de victoire)

Le classement cumulé de ces 2 épreuves sert à établir le classement d'entrée du(es) tableau(x) individuel(s) d'élimination directe.

- 3^{ème} épreuve : Tableau(x) individuel(s) d'élimination – Assaut en 1 touche/1min. Il ne pourra être constitué des tableaux de plus de 16 tireurs. En cas de constitution de plusieurs tableaux, les points sont attribués de telle sorte que le dernier d'une division ait le même nombre de points que le 3^e de la division immédiatement inférieure. 50 points pour le vainqueur du tableau principal, 5 points d'écart par tour.

Le classement se fait sur la somme des 3 épreuves. En pupille, la remise des prix pour les 3 premiers garçons, et les 3 premières filles du classement général. Citation des 3 premiers de chaque épreuve.

Formule 1 épreuve (3^{ème} Circuit Régional)

1 ou 2 tour(s) de Poule (si possible 1 tour de poule à 8) sans éliminés. Tableau d'Élimination Directe toutes places tirées (avec matchs de classement). Le classement se fait sur le TED.

Sabre

1 ou 2 tour(s) de Poule (si possible 1 tour de poule à 8) sans éliminés. Tableau d'Élimination Directe toutes places tirées (avec matchs de classement). Le classement se fait sur le TED.

CIRCUITS REGIONAUX (Minime)

Le Blason bleu sur la tenue et le livret signé par le Maître d'armes sont obligatoires pour les compétitions H2020.

Formule des compétitions

Pour les compétitions hors Horizon 2024 : 1 Tour de Poule de 6 ou 7 avec décalage par club. Pas d'éliminés. Tableau d'élimination directe sans match de repêchage ni classement.

Pour les compétitions H2024, la formule FFE appliquée sera conforme au cahier des charges fédéral.

MASTER (de Pupille à Minime)

Compétition ouverte aux 6 premiers du classement régional sans remplacement possible.

1 Tour de Poule sans éliminés. Tableau d'Élimination Directe sans match de repêchage ni classement.

CRITERIUM REGIONAL PAR EQUIPE (Pupille et Benjamin)

Formule

Match par équipe de 3 avec ou sans remplaçant. Les équipes peuvent être mixtes. Possibilité de constituer des équipes avec des tireurs de différents clubs mais en gardant en priorité des équipes de clubs :

- Pupille Fleuret et Epée : 9 relais de 3 touches / 2min soit 27 touches
- Pupille Sabre : 9 relais de 4 touches soit 36 touches
- Benjamin Fleuret et Epée : 9 relais de 4 touches / 3 min soit 36 touches
- Benjamin Sabre : 9 relais de 5 touches soit 45 touches

Tableau d'élimination directe toutes places tirées (avec matchs de classement)

Constitution des tableaux d'élimination directe

- Les équipes sont placées dans le tableau d'élimination directe selon leur valeur obtenue en additionnant les points de leurs trois meilleurs tireurs au classement régional
- Un tireur non-classé se verra attribuer 0 point
- En cas d'égalité, un tirage au sort est effectué entre les équipes concernées.

CHAMPIONNATS DE PICARDIE INDIVIDUEL (de Cadet à Vétéran)

Compétition ouverte uniquement aux tireurs licenciés dans la ligue et autorisés à tirer dans la catégorie correspondante.

1 Tour de Poule de 6 ou 7 avec décalage par club. Pas d'éliminés. Tableau d'Elimination Directe sans match de repêchage ni classement.

CHAMPIONNATS DE PICARDIE PAR EQUIPE (de Cadet à Vétéran)

Formule

Compétition ouverte uniquement aux clubs de la ligue.

9 relais de 5 touches, rencontre en 45 touches (cf. formule FIE)

Tableau d'élimination directe avec décalage par club au premier tour du tableau

Constitution des tableaux d'élimination directe

- Les équipes sont placées dans le tableau d'élimination directe selon leur valeur obtenue en additionnant les numéros de série leurs trois meilleurs tireurs :
 - Les tireurs classés dans les 64 premiers FIE / CEE ont comme numéros de série 1000, 999, 998 etc.. dans l'ordre inverse de leur classement FIE ou CEE.
 - Les tireurs qui bénéficient de leur classement national conservent leur numéros de série (1001, 1002 etc.)
 - Les tireurs uniquement classés au classement régional le seront dans l'ordre de celui-ci à partir du dernier classé national +1 dans la catégorie et l'arme concernée
 - Les tireurs non classé se verra attribuer le numéro de série correspondant à celui du dernier classé régional + 1 dans la catégorie et l'arme concernées
 - En cas d'égalité, un tirage au sort est effectué entre les équipes concernées.

Les équipes sont placées dans le tableau d'élimination directe selon leur valeur, obtenue en additionnant.

CLASSEMENT REGIONAL FLEURET

PUPILLE

	dans la ligue	Challenge au choix	0.8
29-nov.-15	Creil	Circuit régional	1.0
24-jan.-16	Pont	Circuit régional	1.0
à définir	à définir	Circuit régional	1.0
14-mai-16	St Quentin	Master	1.0

Mode de calcul

Qualification Master : somme des 3 Circuits régionaux et d'un challenge.

BENJAMIN

	dans la ligue ou hors ligue	au choix	0.8
8-nov.-15	Compiègne	Circuit régional	1.0
13-déc.-16	Clermont	Circuit régional	1.0
à définir	à définir	Circuit régional	1.0
24-avr.-16	Douai	Zone	1.5
14-mai-16	St Quentin	Master	1.0

Mode de calcul

Qualification Master : somme des 3 Circuits régionaux, de la zone et d'un challenge.

MINIME

	dans la ligue ou hors ligue	au choix	1.0
29-nov.-15	Creil	H2024 Ligue	1.0
31-jan.-16	Charleville	H2024 Zone	1.2
10-avr.-16	Clermont Ferrand (sur quotas*)	H2024 National	1.5
14-mai-16	St Quentin	Master	1.0

Mode de calcul

Qualification Nationale H2024 : somme des 3 meilleurs résultats au 28 mars 2016

Qualification Master : somme de 4 résultats

Qualification FDJ : somme de 4 résultats + Masters.

CADET

	dans la ligue ou hors ligue	au choix (hors circuit)	1.0
11-oct.-15	Montbéliard	Circuit National	1.5
13-déc.-15	Clermont	Championnat de Picardie	1.0
20-déc.-15	Nantes	Circuit National	1.5
10-jan.-16	Chalons	Zone	1.0
20-mars-16	Chilly Mazarin	Circuit National	1.5

Mode de calcul

Qualification Championnat de France N2 : Championnat de Picardie + les 2 meilleurs résultats en Circuit National + les 2 meilleurs résultats en Zone ou Challenge.

JUNIOR

	dans la ligue ou hors ligue	au choix (hors circuit)	
18-oct.-15	Paris	Circuit National	1.5
17-jan.-16	Wattrelos	Zone	1.2
24-jan.-16	Hénin-Beaumont	Circuit National	1.5
27-fév.-16	Soissons	Championnat de Picardie	1.0
13-mars-15	Muret	Circuit National	1.5

Mode de calcul

Qualification Championnat de France N2 : Championnat de Picardie + les 2 meilleurs résultats en Circuit National + les 2 meilleurs résultats en Zone ou Challenge.

SENIOR HOMME

	dans la ligue ou hors ligue	au choix (hors circuit)	
15-nov.-15	Valence	Circuit National	1.5
13-déc.-15	Clermont	Championnat de Picardie	1.0
10-jan.-16	Bourg la Reine	Circuit National	1.5
21-fév.-16	Bordeaux	Circuit National	1.5
27-mars-16	Melun	Circuit National	1.5
24-avr.-16	St Denis	Circuit National	1.5

Mode de calcul

Qualification Championnat de France N3 : Championnat de Picardie + les 2 meilleurs résultats en Circuit National + le meilleur résultat en Challenge.

SENIOR DAME

	dans la ligue ou hors ligue	au choix (hors circuit)	
20-sept.-15	Paris	Circuit National	1.5
14-nov.-15	Lyon	Circuit National	1.5
13-déc.-15	Clermont	Championnats de Picardie	1.0
21-fév.-16	Bordeaux	Circuit National	1.5
27-mars-16	Grenoble	Circuit National	1.5

Mode de calcul

Qualification Championnat de France N3 : Championnat de Picardie + les 2 meilleurs résultats en Circuit National + le meilleur résultat en Challenge.

Dans toutes les catégories, l'attribution des points se fait selon la formule suivante :

$$\text{Pts} = (\text{Coef1} * (1 - (P-1)/N) * 100) * \text{Coef2} :$$

P étant la place du tireur

N le nombre de participants

Coef1 le coefficient de la compétition

Coef2 appliqué selon le nombre de participant

Nbre participants	Valeurs du Coef 2
1 à 4	0,3
5 à 9	0,5
10 à 19	0,7
20 à 29	1
30 à 49	1,2
50 à 99	1,5
100 et plus	2

La commission doit confirmer l'utilisation totale ou partielle des quotas en individuel et par équipe au moment de l'appel du CTR. Les places non utilisées seront redistribuées.

CLASSEMENT REGIONAL EPEE

PUPILLE

11-nov.-15	Amiens	Circuit régional	1.0
30-jan.-16	Beauvais	Circuit régional	1.0
26-mars-16	Chantilly	Circuit régional	1.0
14-mai-16	St Quentin	Master	1.0

Mode de calcul

Qualification Master : somme des 3 Circuits régionaux

BENJAMIN

8-nov.-15	Amiens	Circuit régional	1.0
16-jan.-16	ASPTT Paris	Challenge	1.5
à déterminer	à déterminer	Circuit régional	1.0
27-mars-16	Chantilly	Circuit régional	1.0
24-avr.-16	Douai	Zone	1.5
14-mai-16	St Quentin	Master	1.0

Mode de calcul

Qualification Master : somme des 3 meilleurs résultats

MINIME

29-nov.-16	Creil	H2024 Ligue	1.0
17-jan.-16	ASPTT Paris	Challenge	1.5
7-févr.-16	Amiens	H2024 Zone	1.5
27-févr-16	Chantilly	Circuit Régional	1.0
3-avr.-16	Pont à Mousson (sur quotas*)	H2024 National	2.0
5-mai-16	Troyes	Challenge	1.0
14-mai-16	St Quentin	Master	1.0

Mode de calcul

Qualification Nationale H2024 : somme des 3 meilleurs résultats sur les 4 premières compétitions

Qualification Master : somme des 4 meilleurs résultats

Qualification FDJ : somme des 4 meilleurs résultats + Master

CADET

19 et 20-sept.-15	Paris	Circuit National	2.0
5 et 6 déc.-15	Rodez	Circuit National	2.0
10-jan.-16	Douai	Zone	1.5
24-jan.-16	Pont Ste Maxence	Championnat de Picardie	1.0
28-fév.-16	Chantilly	Zone	1.5
12 et 13-mars-16	Colmar	Circuit National (Junior)	2.0
19 et 20-mars-16	Aix	Circuit National	2.0

Mode de calcul

Qualification Championnat de France N2 : Championnat de Picardie + les 4 meilleurs résultats (avec un maximum de 2 circuits nationaux de la catégorie)

JUNIOR

24 et 25-oct.-15	Hénin-Beaumont	Circuit National	2.0
15-nov.-15	Rethel	Zone	1.5
21 et 22-nov.-15	Laon (Homme)	Circuit National (Senior)	2.0
12 et 13-déc.-15	Toulouse	Circuit National	2.0
23-jan.-16	Pont Ste Maxence	Championnat de Picardie	1.0
31-jan.-16	Soissons (Dame)	Circuit National (Senior)	2.0
7-fév-16	Amiens	Zone	1.5
12 et 13-mars-16	Colmar	Circuit National	2.0

Mode de calcul

Qualification Championnat de France N2 : Championnat de Picardie + les 4 meilleurs résultats (avec un maximum de 2 circuits nationaux de la catégorie)

SENIOR HOMME

10 et 11-oct.-15	Livry-Gargan	Circuit National	2.0
8-nov.-15	Amiens	Circuit Régional	1.0
21 et 22-nov.-15	Laon	Circuit National	2.0
24-jan.-16	Pont Ste Maxence	Championnat de Picardie	1.0
5 et 6-mars-16	Strasbourg	Circuit National	2.0
17-avr.-15	Calais	Circuit Inter Régional	1.5

Mode de calcul

Qualification Championnat de France N3 : Championnat de Picardie + les 3 meilleurs résultats (avec un maximum de 2 circuits nationaux).

SENIOR DAME

19 et 20-sept.-15	Paris	Circuit National	2.0
8-nov.-15	Amiens	Circuit Régional	1.0
24-jan.-16	Pont Ste Maxence	Championnat de Picardie	1.0
31-jan.-16	Soissons	Circuit National	2.0
6-mars-16	Villeurbanne	Circuit National	2.0
17-avr.-16	Calais	Circuit Inter Régional	1.5

Mode de calcul

Qualification Championnat de France N3 : Championnat de Picardie + les 3 meilleurs résultats (avec un maximum de 2 circuits nationaux).

Dans toutes les catégories, l'attribution des points se fait selon la formule suivante :

$$\text{Pts} = \text{Coef} * (1 - (P-1)/N) * 100$$

P étant la place du tireur

N le nombre de participants

Coef le coefficient de la compétition

La commission doit confirmer l'utilisation totale ou partielle des quotas en individuel et par équipe au moment de l'appel du CTR. Les places non utilisées seront redistribuées.

CLASSEMENT REGIONAL SABRE

PUPILLE

12-déc.-15	Armentières	Circuit Inter régional	1.0
24-jan.-16	St Quentin	Circuit Inter régional	1.0
12-mars-16	Charleville	Circuit Inter régional	1.0
14-mai-16	Saint Quentin	Master	0.5

Mode de calcul

Qualification Master : somme des 3 compétitions

BENJAMIN

29-nov.-15	Creil	Circuit régional	0.5
06-déc.-15	Grande Synthé	Circuit Inter régional	1.0
24-jan.-16	St Quentin	Circuit Inter régional	1.0
12-mars-16	Charleville	Circuit Inter régional	1.0
14-mai-16	Saint Quentin	Master	0.5

Mode de calcul

Qualification Master : somme des 4 compétitions

MINIME

4-oct.-15	Maubeuge	Circuit Inter régional	1.0
31-oct.-15	St Quentin	Challenge	1.0
29-nov.-15	Creil	H2024 Ligue	0.5
24-jan.-16	St Quentin	Circuit Inter régional	1.0
30-jan.-16	Charleville	H2024 Zone	1.0
12-mars-16	Charleville	Circuit Inter régional	1.0
27-mars-16	Besançon	H2024 National	1.5
14-mai-16	Saint Quentin	Master	0.5

Mode de calcul

Qualification Nationale H2024 : somme des 6 premières compétitions

Qualification Master : somme des 7 premières compétitions

Qualification FDJ : somme des 7 premières compétitions + le master

CADET

27-sept.-15	St Jean de la Ruelle	Circuit national	1.5
10-jan.-16	Chalons	Zone	1.0
5-mars-16	St Quentin	Championnat de Picardie	0.5
13-mars-16	Seyssins	Circuit national	1.5
16-avr.-16	Joué les Tours	Circuit national	1.5

Mode de calcul

Qualification Championnat de France N2 : somme des 5 compétitions

JUNIOR

11-oct.-16	Gisors	Circuit national	1.5
22-nov.-15	Dijon	Circuit national	1.5
16-jan.-16	Wattrelos	Zone	1.0
5-mars-16	Saint Quentin	Championnat de Picardie	0.5
20-mars-16	Thionville	Circuit national	1.5

Mode de calcul

Qualification Championnat de France N2 : somme des 5 compétitions

SENIOR

26-sept.-15	St Jean de la Ruelle	Circuit national	1.5
4-oct.-15	Bordeaux	Circuit national	1.5
31-oct.-15	St Quentin	Challenge	1.0
6-déc.-16	Charleville	Circuit national	1.5
10-jan.16	Koblenz (Homme)	Circuit national	1.5
10-jan.16	Strasbourg (Dame)	Circuit national	1.5
28 fév.- 16	Roubaix	Circuit national	1.5
5-mars-16	Saint Quentin	Championnats de Picardie	0.5
13-mars-16	Seyssins	Circuit national	1.5
17-avr.-16	Kremlin B.	Circuit national	1.5

Mode de calcul

Qualification Championnat de France N3 : somme des 3 meilleurs CN et des 2 autres compétitions

Dans toutes les catégories, l'attribution des points se fait selon la formule suivante :

$$\text{Pts} = \text{Coef} * (1 - (P-1)/N) * 100$$

P étant la place du tireur

N le nombre de participants

Coef le coefficient de la compétition

La commission doit confirmer l'utilisation totale ou partielle des quotas en individuel et par équipe au moment de l'appel du CTR. Les places non utilisées seront redistribuées.

QUALIFICATION MINIMES

EPREUVE INDIVIDUELLE

Filière H2024

- 1 épreuve de ligue (open)
- 1 épreuve de Zone (quotas de 50 à l'EH, open aux autres armes)
- 1 épreuve nationale (open au sabre dame, avec quotas* aux autres armes)
- La fête des Jeunes

* ces quotas sont déterminés en fonction des effectifs participants à la ligue H2024

Pour être qualifié par la Ligue à la fête des jeunes, il est obligatoire de respecter les critères suivant :

- Avoir honoré les sélections la saison précédente (avoir prévenu en cas de désistement)
- De participer à au moins un stage de perfectionnement au cours de la saison

Aux six armes, sont qualifiés aux épreuves individuelles de la Fête des Jeunes :

- Nominativement, les tireurs classés dans les 40 premiers du classement national actualisé après l'épreuve H2024 nationale (liste produite par la FFE).
- Un quota de tireurs de la Ligue est déterminé par la FFE. La qualification pour la Fête des Jeunes se fait dans l'ordre du classement régional parmi ceux qui ont respecté les critères. En cas d'égalité de points, le tireur ayant obtenu le meilleur résultat au MASTER sera qualifié.

Les tireurs qualifiés par le classement national doivent confirmer à la Ligue leur participation à la Fête des Jeunes au moins 10 jours avant l'épreuve.

La liste des qualifiés par le classement régional sera publiée dans la semaine qui suit la dernière épreuve entrant dans le classement régional.

EPREUVE PAR EQUIPE

Pour être sélectionné dans une équipe de la Ligue, il est obligatoire de respecter les critères suivant:

- Avoir honoré les sélections la saison précédente (avoir prévenu en cas de désistement)
- De participer à au moins un stage de perfectionnement au cours de la saison

La composition de l'équipe se fait comme suit :

- les deux premiers du classement régional
- deux tireurs au choix de la commission de sélection de l'arme

Les 6 commissions de sélection se composent :

- du président de la commission d'arme concernée
- d'un autre membre de cette commission élu par elle pour cette mission propre
- du capitaine d'équipe
- du Conseil Technique Régional

En cas de parité, la sélection sera soumise au président de la Ligue.

QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE CADET/JUNIOR

EPREUVE INDIVIDUELLE

Pour être qualifié par la Ligue (en N2 sur quota), il est obligatoire de respecter les critères suivant :

- Avoir honoré les sélections la saison précédente (avoir prévenu en cas de désistement)
- De participer à au moins un stage de perfectionnement au cours de la saison (ce critère ne s'applique qu'à la catégorie Cadet)

Championnats de France N1, sont qualifiés pour les épreuves individuelles :

- les 48 premiers tireurs sélectionnables en équipe de France (32 au Sabre Dame Junior) du dernier classement national actualisé avant l'épreuve (liste produite par la FFE)
- les sélectionnés aux championnats du monde et/ou d'Europe, s'ils ne figurent parmi les tireurs ci-dessus

En cas de forfait ou de désistement au titre du classement national, il n'y aura aucun remplacement possible.

Championnats de France N2, au Fleuret Dame Junior, Sabre Dame Cadet et Junior et Sabre Homme Junior sont ouverts aux licenciés de la FFE sélectionnables en équipe de France, sans quotas.

Championnats de France N2, au Fleuret Dame Cadet, Fleuret Homme Cadet et Junior, à l'Épée Dame et Homme Cadet et Junior, au Sabre Homme Cadet, sont qualifiés pour les épreuves individuelles :

- 1 tireur par ligue
- 80 tireurs repartis par quotas proportionnellement au nombre de tireurs classés dans la première moitié du classement dans l'arme et la catégorie au 1^{er} février ou après 2 CN dans l'arme et la catégorie si cette épreuve a lieu après le 1^{er} février (quotas publiés par le FFE)

La qualification par ces quotas de ligue pour les championnats de France N2 se fait dans l'ordre du classement régional parmi ceux qui ont respecté les critères. En cas d'égalité de points, le tireur ayant obtenu le meilleur résultat au Championnat de Picardie sera qualifié.

Les tireurs qualifiés par le classement national en N1 doivent confirmer à la Ligue leur participation aux épreuves individuelles des championnats de France au moins 10 jours avant l'épreuve.

La liste des qualifiés en N2 par le classement de régional sera publié dans la semaine qui suit la dernière épreuve entrant dans le classement régional.

EPREUVE PAR EQUIPE

Au Fleuret Dame Cadet et Junior, Sabre Dame Cadet et Junior et Sabre Homme Junior, ils sont ouverts aux équipes de club, sans quotas.

Au Fleuret Homme Cadet et Junior, à l'Épée Dame et Homme Cadet et Junior, au Sabre Homme Cadet les équipes qualifiées se répartissent comme suit :

- 27 équipes sont qualifiées aux championnats de France, réparties par quota dans la première moitié du classement dans l'arme et la catégorie au 1^{er} février ou après 2 CN dans l'arme et la catégorie si cette épreuve a lieu après le 1^{er} février (quotas publiés par le FFE).

La qualification par ces quotas de ligue pour les championnats de France se fait dans l'ordre du classement du championnat de Picardie par équipe de la catégorie. Lors de cette épreuve, la troisième place sera tirée.

QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIOR

EPREUVE INDIVIDUELLE

Pour être qualifié par la Ligue, il est obligatoire de respecter le critère suivant :

- Avoir honoré les sélections la saison précédente (avoir prévenu en cas de désistement)

Championnats de France N1, sont qualifiés pour les épreuves individuelles :

- les 48 premiers tireurs sélectionnables en équipe de France du dernier classement national actualisé avant l'épreuve (liste produite par la FFE)
- les sélectionnés aux JO, championnats du monde et/ou d'Europe de l'année précédente, s'ils ne figurent parmi les tireurs ci-dessus
- les médaillés aux championnats du monde junior s'ils ne figurent parmi les tireurs ci-dessus

En cas de forfait ou de désistement au titre du classement national, aucun remplacement possible.

Championnats de France N2, sont qualifiés pour les épreuves individuelles :

- les 48 premiers tireurs sélectionnables en équipe de France du dernier classement national actualisé avant l'épreuve non sélectionnés en N1 (ci-dessus)
- les sélectionnés aux championnats du monde juniors de la saison en cours s'ils ne figurent pas dans parmi les tireurs ci-dessus

En cas de forfait ou de désistement au titre du classement national, aucun remplacement possible.

Championnats de France N3, au Fleuret Dame, Sabre Dame et Homme sont ouverts aux licenciés de la FFE sélectionnables en équipe de France, sans quotas.

Championnats de France N3, au Fleuret Homme et à l'Épée Dame et Homme, sont qualifiés pour les épreuves individuelles :

- 80 tireurs repartis par quotas de ligue proportionnellement au nombre de tireurs classés dans la première moitié du classement dans l'arme et la catégorie au 1^{er} février (quotas publiés sur le site web de la FFE)

La qualification par ces quotas de ligue pour les championnats de France N3 se fait dans l'ordre du classement régional parmi ceux qui ont respecté les critères. En cas d'égalité de points, le tireur ayant obtenu le meilleur résultat au Championnat de Picardie (MASTER) sera qualifié.

Les clubs des tireurs qualifiés par le classement national en N1 et N2 les engagent via l'extranet de la FFE dans les délais impartis.

La liste des qualifiés en N3 par le classement de régional sera publié dans la semaine qui suit la dernière épreuve entrant dans le classement régional.

EPREUVE PAR EQUIPE N3

Au Fleuret Dame, Sabre Dame et Homme, ils sont ouverts aux équipes de club, sans quotas.

Au Fleuret Homme et à l'Épée Dame et Homme, les équipes qualifiées se répartissent comme suit :

- 27 équipes sont qualifiées aux championnats de France, réparties par quota proportionnellement au nombre de tireurs classés dans la première moitié du classement dans l'arme et la catégorie au 1^{er} février (quotas publiés sur le site web de la FFE)

La qualification par ces quotas de ligue pour les championnats de France se fait dans l'ordre du classement du championnat de Picardie par équipe de la catégorie. Lors de cette épreuve la troisième place sera tirée.

QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE VETERAN

EPREUVE INDIVIDUELLE

Les championnats de France « Vétérans » individuels (CFV) sont ouverts à tous les escrimeurs et escrimeuses « ayant réglementairement la possibilité d'être sélectionnés en équipe de France. ».

La participation aux championnats de France est ouverte à tous les tireurs, sous réserve pour les tireurs des catégories Epée Hommes V1 et V2 d'avoir participé préalablement :

- soit à 2 CN
- soit à 1 CN et un Championnat Vétérans de Zone ou de Ligue.

Cette obligation ne s'applique pas aux participants des DOM-TOM. Elle ne s'applique pas non plus, à aucun tireur, si les CFV sont organisés dans un DOM-TOM.